

Le postulat de la géographie sociale repose sur le fait que l'espace est avant tout une production sociale. Cela s'accompagne d'un positionnement spécifique par rapport à la discipline d'origine, la géographie, qui se consacre à l'étude des différenciations de l'espace. La démarche de géographie sociale s'enracine dans les sciences sociales: au même titre que la sociologie, l'anthropologie ou la socio-linguistique, etc., c'est l'étude de la société qui est l'objet de cette discipline. Étudier les dimensions spatiales constitue alors une méthode d'analyse de la société. La géographie sociale peut apporter un éclairage important dans la connaissance des sociétés dans la mesure où chaque société construit un ensemble de registres spatiaux qui contribuent à sa reproduction et à ses transformations. Dans cette perspective, cela implique de considérer la question des inégalités au cœur même de l'étude de la société, et d'étudier ainsi les rapports de pouvoir.

Ce texte s'inscrit en continuité de plusieurs contributions et interventions dans le cadre du colloque de géographie sociale tenu à Caen en 1999, de la contribution du CRÉSO au quadriennal, d'un séminaire pluridisciplinaire mené à la Maison de la recherche en Sciences humaines à l'université de Caen (2001). Cette contribution ne vise pas à faire l'état de cette question mais à contribuer à la définition des objectifs de la géographie sociale d'aujourd'hui.

LES TROIS DIRECTIONS DE LA GÉOGRAPHIE

L'étude de l'espace comme objet de la géographie

L'étude des différenciations spatiales fonde généralement la géographie. La recherche en géographie se consacre à l'étude de l'espace qui aurait un effet sur les sociétés selon trois directions: l'une institue l'espace comme objet; l'autre l'espace comme sujet; la troisième, la géographie sociale, a pour objet la société et considère l'espace comme production des rapports sociaux. Nous faisons ici référence de façon prioritaire à la géographie française, non pas par ignorance des autres évolutions, mais selon l'idée, soulignée par R. Marconis (1996), qu'il

faut tenir compte du contexte institutionnel, social et culturel pour appréhender toute épistémologie de la discipline. La première relève de l'analyse des faits spatiaux constitués comme une réalité relevant de lois à l'image d'une physique. Il s'agit de l'« analyse spatiale » qui utilise volontiers les cartes. Cette orientation explique la localisation des phénomènes par des lois spatiales allant jusqu'à proposer une grammaire spécifique de l'espace par la construction graphique. Elle dégage des modèles d'organisation spatiale (revue *Espace géographique*, série de la *Géographie Universelle*, Éditions RECLUS). L'autre tendance est située à l'opposé en terme de registre de vocabulaire. On y fait place à la subjectivité, à la symbolique, aux représentations et au sensible. On s'intéresse aux paysages comme construction culturelle (revue *Géographie et Cultures*) retrouvant finalement une thématique ancienne de la géographie. Cela conduit à une géographie du « sujet spatial » et non du sujet social. Une certaine « autonomisation » des objets se produit; on recourt au « symbolique », à la « culture », à l'« identité » -thématiques pertinentes mais dont on néglige souvent le fait qu'elles sont des constructions sociales et qu'elles mettent en jeu des rapports de pouvoir. Les termes de sociétés ou espaces (on parle de sociétés littorales, de sociétés rurales, de sociétés urbaines etc.), de société locale et de localité, de populations et de groupe social sont parfois interchangeables.

L'étude de la société comme objet de la géographie: un héritage ou un projet ?

À partir des années 1960, certains géographes proposent un « renversement des facteurs » entre l'espace et le social (Rochefort R., 1963). Cela renvoie ainsi à une conception selon laquelle l'espace est d'abord une production sociale. Cette troisième direction, la géographie sociale, considère les dimensions spatiales comme un attribut du social. L'« espace » ou plutôt les dimensions spatiales forment alors une entrée parmi d'autres -mais pas une entrée de second ordre- pour étudier les sociétés.

Sans nul doute le contexte de la décolonisation, l'implication syndicale d'enseignants et les transformations majeures de la société française (le déclin de la paysannerie, la montée des ouvriers, l'urbanisation, etc.) ont par-

ticipé à créer un moment épistémologique. Aujourd'hui, les termes relevant du registre social sont répandus dans la géographie. Dès lors, la géographie sociale ne serait-elle « qu'une bonne géographie humaine », c'est-à-dire une géographie ayant intégré les dimensions sociales dans son objet? La géographie sociale ne serait-elle qu'un moment épistémologique de la discipline géographique? L'étude des relations entre espaces et sociétés est alors affichée comme le fondement épistémologique de la géographie –une formule de plus en plus usitée. La raison de l'entrée du grand nombre de mots du registre social dans la géographie humaine est en partie liée au rôle de plus en plus impliqué des géographes dans l'intervention, l'expertise et la consultance. La recherche universitaire a, en effet évolué répondant, avec des positionnements déontologiques très différents, à des contrats avec diverses institutions. Le géographe est souvent convoqué pour son aptitude à maîtriser une information localisée (localiser un fait), à produire des cartes dont le succès n'est jamais démenti. Cela a certainement participé à élargir le registre de vocabulaire. On parle volontiers d'« acteurs » – un terme toutefois rarement explicité - d'individus, parfois mais plus rarement de territoires de l'action sociale, de lien social, etc. L'effacement des grandes opérations d'aménagement national par l'État français et les constructions partenariales entre collectivités, la promotion du « local » comme levier de l'action sur le territoire, l'émergence enfin des compétences européennes : tout cela contribue à instituer le géographe comme expert, qui maîtrise les échelles et l'espace. Cette banalisation de mots du social ne signifie pas pour autant que le chercheur place la société au cœur de la réflexion.

La question du « renversement des facteurs » (la société plutôt que l'espace) paraît acquise par un effet de vocabulaire; elle est pourtant toujours d'actualité, sous d'autres formes. Les deux directions qui reposent sur des postulats opposés se rejoignent dans la mesure où l'espace en soi est l'objet du projet de la connaissance. Certes, dans ces optiques, certains prennent en compte l'apport des sciences sociales à la connaissance d'espaces –y compris symboliques, virtuels, etc. Toutefois, cela place le « territoire » comme l'aboutissement de la démarche, ou du moins une référence forte. On assiste ainsi à un effacement du champ social par l'usage du vocabulaire. En effet, on passe ainsi d'un registre à l'autre en cherchant à trouver des formes consubstantielles (for-

mation socio-spatiale, territoire, etc., Di Méo G., 1998) qui aboutissent, selon notre point de vue, à diluer le social dans le spatial et par là même à « renverser » à nouveau les facteurs de telle sorte que l'on s'intéresse d'abord à l'espace.

La démarche de la géographie sociale suppose une posture spécifique du chercheur. Les sciences sociales sont réflexives –on objective de l'intérieur, on cherche à porter un regard sur l'objet dont le chercheur est partie prenante. Puisque la géographie est à la fois une science fondamentale et appliquée, il est nécessaire de réfléchir à la position et à la fonction du chercheur. Cela implique donc une réflexion sur la finalité, l'utilité sociale de la géographie.

DIFFÉRENCE, INÉGALITÉS, ÉQUITÉ, INJUSTICE

Définir l'espace relève plus de la métaphysique que de la réflexion en sciences sociales. Il est impossible de penser toute organisation sans faire appel à des locutions spatiales, des dimensions les plus concrètes au registre de la métaphore. Aussi peut-on dire que les dimensions spatiales constituent un ensemble de registres qui aident à penser l'organisation sociale. On peut même parler de rapports spatiaux produits par les sociétés, les groupes, les individus, de l'informel aux grandes structures qui régissent l'organisation sociale. La construction des inégalités relève de plusieurs registres qui déterminent des positions dans l'ordre social. L'espace est ainsi un attribut du social qui contribue à la construction des inégalités.

Quels sont le rôle et l'importance des dimensions spatiales pour cerner les notions de différence, d'inégalités, mais aussi d'équité, d'injustice, etc.? Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les débats et théories sur ces notions. On peut simplement rappeler la distinction entre égalité des conditions (égalité des ressources, égalité des réalisations) et égalité des chances. De même, il faut préciser que l'équité (donner à chacun en fonction de ses besoins) diffère de l'égalité (donner à chacun la même chose) et qu'une politique inégalitaire telle que la discrimination positive peut être menée pour réduire les inégalités. Pour certains, d'inspiration libérale, l'égalité est synonyme d'uniformité et d'inefficacité; l'inégalité serait alors défendue au nom du droit des individus. En garantissant à chacun une égale condition sociale, l'égalité démotiverait les individus, ruinerait les bases de l'émulation et de la concurrence qui constituent le facteur premier de tout progrès. Au total,

l'égalité serait synonyme de contrainte et d'aliénation de la liberté. Dans cette optique, une société sans inégalités n'est pas souhaitable. Ce qui n'interdit pas de prôner l'égalité des chances et non pas l'égalité des résultats. Pour d'autres, d'inspiration marxiste, la réduction des inégalités est au contraire un des principes centraux des progrès sociaux.

La géographie sociale passe du constat de différences à des interprétations en termes d'inégalités. Au cours du temps, les sociétés créent et recréent sans cesse de la *différence*; l'altérité (caractère de ce qui est autre) et l'identité sont constitutives des régulations sociales. Mais la différence n'implique pas nécessairement l'inégalité. L'étude des *disparités* (et non des diversités) apparaît alors indispensable pour comprendre ensuite les *inégalités* sociales liées aux revenus, aux niveaux de vie, à la formation, aux soins, à l'accès aux services en général, au sexe, etc. En effet, il est nécessaire d'aller plus loin que le constat de disparités à partir d'un certain nombre d'indicateurs afin de rendre compte de la production des inégalités. Ainsi les constats de répartition spatiale de différents groupes à travers les catégories préconstruites des statistiques (la ségrégation, pour autant que cette notion soit explicitée) est intéressante mais insuffisante car elle ne mesure pas nécessairement un rapport social mais une proximité dans l'espace. Il est donc nécessaire de faire une étude des rapports de pouvoir. La notion d'*injustice*, qui renvoie plutôt à la notion de transformation des rapports sociaux, motive aussi la démarche du géographe social. Elle ne signifie pas l'absence de scientificité: le recours à une démarche scientifique permet d'éclairer ces phénomènes et de contribuer au débat.

À CHAQUE SOCIÉTÉ, SA GÉOGRAPHIE SOCIALE

En France, la géographie sociale, comme toute science sociale, est avant tout en phase avec la société française. Il n'existe d'ailleurs pas de neutralité en la matière; une discipline des sciences sociales est construite et définie en grande partie par la société dans laquelle elle s'inscrit. La géographie sociale française est ainsi sensible à la question des inégalités sociales parce que les discours médiatiques et politiques mais aussi la culture sont imprégnés de cette notion qui n'est pas sans ambiguïté, étant donné son caractère polysémique. Au total, la géographie sociale française se différencie de la géographie anglo-saxonne plus encline à

traiter des questions culturelles à travers, par exemple, la notion de communauté, qui a une connotation souvent très positive. Cette notion s'applique d'ailleurs difficilement à la société française et les transferts des résultats des recherches à ce sujet, s'ils peuvent être très stimulants, ne sont pas sans risques en raison des contextes sociaux et politiques différents. Les universitaires anglo-saxons peuvent parfois également être plus engagés vers la recherche-action et la recherche militante, comme le courant de *critical geography* ou de *radical geography* dont il n'existe pas exactement d'équivalent en France.

Un autre exemple intéressant est celui de la géographie critique danoise des années 1970, partie d'une approche marxiste, qui a surtout analysé les inégalités en termes de structures spatiales produites par la sphère économique. Elle a alors eu un certain écho dans le secondaire avec un manuel collectif, *Om geografi, en introduktionsbog* (*De la géographie, un livre introductif*, Buch-Hansen, M., et alii, 1975). À partir de la fin des années 1980, on constate une préoccupation sur les modes de vie (*livsformer*), les genres et la prise en compte de dimensions culturelles, se rapprochant ainsi à certains égards de la géographie anglo-saxonne, dans un contexte institutionnel et social différent.

Chaque société construit donc, en dépit d'emprunts réciproques et des démarches comparatives souvent fructueuses, une géographie. La question des inégalités est selon notre point de vue ce qui identifie le plus clairement la géographie sociale telle qu'elle s'est développée en France.

À CHAQUE SOCIÉTÉ, UN RAPPORT AUX INÉGALITÉS

Si on effectue des comparaisons internationales, on se rend compte des différences des conceptions des inégalités d'un pays à un autre. Ce sont plus les formes d'inégalités que leurs progressions qui retiennent l'attention. Pour expliquer cela, il y a les situations économiques nationales et le statut reconnu au citoyen, ou aux différentes catégories de citoyens dans une société donnée. De manière très caricaturale, on peut souligner la particularité de l'Europe dans ce domaine (Chauvel L., 1997). En Suède, la conception du citoyen dominante renvoie à l'idée selon laquelle nul n'a le droit de dépasser considérablement les autres, mais la déchéance dans l'échelle des revenus est envisageable. Aux Pays-Bas, il existe une

reconnaissance d'un statut minimal du citoyen ; les formes de rétribution du travail et la solidarité collective limitent les déchéances sociales et la pauvreté alors que la richesse extrême est possible. Aux États-Unis, on relève un certain refus de redistribuer les richesses pour les populations considérées comme un poids pour l'économie et dont la société dans son ensemble n'a pas à améliorer le sort. Le discours dominant insiste sur la responsabilité individuelle et la construction communautaire ; les individus sont incités à se mobiliser pour améliorer leur position. On peut ajouter le cas de l'Inde où le système des castes, qui repose sur une conception de l'humanité hiérarchique, reste parfaitement admis et intégré dans les logiques sociales. On peut aussi signaler le cas du Brésil qui représente l'archétype de la « société en sablier » qui est caractérisé par deux grands groupes sociaux opposés.

La redistribution des richesses constitue un des aspects des inégalités. Elle est aussi l'une des facettes d'un processus plus global qui s'inscrit au cours de l'existence des individus dans les différentes sphères (rapport à la santé, à l'éducation, à la mobilité, etc.)

Ce qui pourrait expliquer la conception prédominante des inégalités dans l'Europe continentale et occidentale, c'est un ensemble de données, un processus complexe liant les institutions, les valeurs partagées par ceux qui en ont la charge et les microdécisions des différents intervenants. C'est surtout une construction collective d'après-guerre provenant d'un compromis, voire de la volonté des élites comme des populations de ne plus connaître le chaos socio-économique de la première moitié du siècle et motivées par la construction d'une cohésion sociale et politique. En plus du constat des réalités plus ou moins grandes des inégalités sociales au sein d'un pays, c'est la question du *traitement social* des inégalités qui doit être prise en compte, c'est-à-dire sa présence ou son absence dans le champ politique.

Par le passé, l'intervention publique, forte, a contribué à des formes de réduction des inégalités. Toutefois, au-delà des politiques de redistribution sociale, les fondements sociaux ont abouti à reproduire, parfois à transformer les inégalités. Parfois, les effets sont difficiles à cerner, la temporalité des inégalités se plaçant bien souvent sur des durées biographiques ou inter-générationnelles. La période contemporaine est marquée par une accentuation des inégalités ; l'action publique accompagne voire renforce ce mouvement.

LES INÉGALITÉS AU CŒUR DU PROJET DE GÉOGRAPHIE SOCIALE

La plupart des sociétés connaissent un accroissement des inégalités. Les cadres matériels jouent un rôle discriminant. Jamais les disparités n'ont été aussi marquées à l'échelle mondiale face à la vie : la baisse d'espérance de vie face au sida en Afrique noire et le cumul en des espaces donnés des conflits, de la violence, de l'extrême dénuement de la plus grande partie de la population rappellent l'importance fondamentale des conditions d'existence.

Sur le plan de la méthode de la géographie sociale, on peut distinguer deux entrées. Dans la première, l'espace est pris comme une boîte noire à déconstruire. Les limites d'un espace - par exemple une ville - ont toujours une part d'arbitraire et il s'agit donc d'une commodité. L'entrée par un espace (un espace urbain ou n'importe quel autre découpage) doit permettre de déconstruire les différents facteurs qui concourent à produire la société. L'espace déconstruit constitue en quelque sorte un microcosme de la société, chaque situation étant une expression unique des rapports généraux. En ce sens, on peut aboutir à une réflexion de l'ordre du général mais sans modéliser, à la différence de l'analyse spatiale. Dans la seconde entrée, on étudie les rapports à l'espace d'une population par sa localisation, ses pratiques, ses mobilités, ses actions -ou l'absence d'actions- sur l'espace, ou encore par ses rapports aux services, aux institutions, etc.

Deux exemples d'entrée dans les inégalités

L'étude des pratiques de populations marginalisées ramassant des bouteilles dans les poubelles à Vancouver au Canada (Raoulx, B., 1999) montre comment les rapports à l'espace révèlent des rapports sociaux. Pour les populations marginalisées, on relève que les pratiques sociospatiales correspondent à la ville dominante, à la fois dans les lieux (quartiers d'activité commerciale, quartiers résidentiels aisés) et dans les rythmes (le week-end, le soir, etc.). Les individus marginalisés développent des compétences qui ne sont pas considérées comme telles. Par la pratique de la ville, ils ont totalement intériorisé certains rythmes et certains espaces, plus certainement que d'autres citoyens qui n'ont guère l'occasion d'être confrontés à la différence sociale et à un large spectre des lieux de la ville. Finalement, en dehors de la production, on

a un rapport en aval de la consommation: les déchets - des objets désappropriés - sont réappropriés par des individus que la société dominante, à l'image des déchets, tend à oublier alors qu'ils sont totalement inscrits dans des logiques sociales et spatiales. Cette entrée par les pratiques, complétée par une analyse des politiques urbaines et des approches biographiques, n'a donc pas pour finalité d'étudier les perceptions ou les représentations de l'espace d'un groupe mais d'interroger les rapports sociaux dans leur ensemble. Parallèlement à cette activité, la création d'une association de recyclage contribue à constituer un minimum de lien entre les personnes de même condition. La constitution en association renvoie à l'idée d'*empowerment* -renforcer sa capacité d'action- afin d'être légitimés et reconnus dans l'ordre social. Il est donc pertinent de prendre en compte les catégories sociales privées de pouvoir dont les itinéraires (ou l'absence d'itinéraire), les pratiques et les comportements révèlent en creux le fonctionnement de la société.

On peut aussi entrer dans une démarche de géographie sociale par la question de l'accessibilité aux services. Pourquoi une part importante des habitants des villes des pays en développement n'a-t-elle pas accès aux services de l'eau potable et de l'assainissement? Les inégalités spatiales et sociales sont criantes dans cet exemple. Pourquoi certaines personnes disposent de piscines privées alors que d'autres doivent faire la queue à des robinets installés dans la rue ou attendre le passage d'un camion-citerne pour avoir de l'eau? Pourquoi l'impact sanitaire de la mauvaise qualité de l'eau et du manque d'hygiène concerne-t-il d'abord les populations socialement en marge? Les raisons souvent invoquées pour expliquer cette situation sont le manque de ressources en eau, les difficultés techniques ou financières. Au-delà de ces raisons, une approche de géographie sociale peut permettre de répondre à ces interrogations (Fournier J.-M., 2001). La question de l'eau, si elle concerne effectivement un bien matériel, est aussi et surtout une question sociale très clairement lisible dans l'espace géographique. En étudiant les infrastructures et les comportements relatifs à l'eau, on peut montrer que le fonctionnement de l'eau dans la ville reflète finalement celui de la société qui lui correspond. Il s'agit de rechercher constamment l'explication des paradoxes liés à l'eau en s'intéressant aux mécanismes sociaux qui produisent les inégalités de distribution dans l'espace. L'étude des rapports sociaux, et notamment des

rapports de pouvoir d'un groupe social à un autre, est en effet riche d'enseignements pour comprendre les inégalités de partage de l'eau. Ces rapports sociaux sont explicitement inscrits, traduits dans l'espace géographique. Plus précisément, il faut indiquer que les conditions inégalitaires de la distribution de l'eau sont historiques et qu'elles tendent parfois aujourd'hui à être exacerbées. La perspective d'un service de l'eau unique et universel n'est bien souvent pas envisageable sur le long terme puisque les inégalités d'accès à l'eau sont d'abord le reflet, en même temps que la cause, d'inégalités sociales.

L'étude des rapports sociaux et donc des pouvoirs fonde la géographie sociale

La démarche de géographie sociale a donc pour objectif d'étudier les rapports sociaux s'exerçant par le registre spatial, ce qui conduit à s'intéresser aux relations de pouvoir. Dans cette perspective, on ne peut prétendre étudier la société en se limitant aux « acteurs » (ceux qui détiennent un pouvoir et sont légitimes: chefs d'entreprises, politiques, etc.) ou encore aux états d'exclusion ou de pauvreté. Il semble également pertinent d'étudier comment ces populations s'inscrivent dans des logiques de pouvoir et de groupes sociaux: en quoi les dimensions spatiales permettent de reproduire, d'affirmer des positions sociales souvent au prix de l'exclusion ou de la soumission d'autres. Toute ville, y compris de modeste importance, s'appuie par exemple sur la stigmatisation d'un quartier et d'une population. Le rapport à l'inégalité peut s'exprimer de façon différente selon les lieux, être plus ou moins visible. Les indicateurs, les grilles de lecture nécessitent un ajustement auquel le géographe social est sensible.

La création de catégories marquées par un caractère négatif – la privation: les « sans-papiers », les « SDF », etc. - ou la fragilité: les précaires- rend difficile de déceler des rapports spatiaux univoques, ce qui contribue à la faible légitimité sociale. Cela n'implique pas la disparition des groupes et des classes sociales; l'individu n'a pas une marge de choix nécessairement plus grande. On peut émettre l'idée que les processus sociaux déterminent (au sens de plusieurs actions arrivant à un résultat) une « mise à l'écart » aboutissant à des situations très concrètes de cumul des handicaps, en dépit des actions individuelles et de compétences. Les mutations des modèles familiaux, la difficulté d'accéder à un emploi stable, à des soins de qua-

lité, à exprimer ses besoins et ses attentes – le rapport à la parole –, tout cela peut contribuer à des formes de mal-être et de pauvreté dont la richesse des mots (exclus, marginaux etc.) cache souvent l'inefficacité ou la pauvreté des actions publiques. Se posent alors des questions sur la proximité des services et l'accessibilité dans toutes les acceptions du terme; sur la « territorialisation » des actions sociales, sur la gestion sécuritaire de l'espace comme moyen de contrôle, etc. La criminalisation de la pauvreté dans l'espace public (prostitution, mendicité, toxicomanie, etc.), la légitimation de la catégorie « riverains » montrent comment l'espace est mobilisé dans les rapports sociaux.

En France, on a parlé ces dernières années de « relance » économique. Or, la production de richesse s'accompagne de l'accroissement des inégalités; les revenus du patrimoine sont de plus en plus importants; ils renvoient ainsi à des logiques d'accumulation, de circulation et de reproduction de capitaux (y compris symboliques: la culture, la formation etc.). Mais parallèlement, l'emploi est difficilement accessible pour une partie de la population qui y entre et en sort au gré des besoins, ou qui, parfois, est repoussée à la marge. Les questions sociales comme la pauvreté, l'exclusion, donnent souvent l'impression d'être connues, parce que les représentations et les opinions à leur égard sont fréquentes; un certain nombre de catégorisations communes sont produites.

Il est important de continuer à étudier les rapports spatiaux afin de mettre en évidence les processus d'exclusion. Il s'agit aussi de souligner les formes d'interventions sociales qui s'inscrivent de plus en plus par des dispositifs dits « territorialisés »: ainsi en France la « politique de la ville » - en fait une politique sociale de la ville impulsée par l'État qui contribue dans le domaine de l'insertion économique, l'école, la culture, la justice, la sécurité à une forme de discrimination positive par l'espace. Les politiques dites « sociales » urbaines constituent une entrée de plus en plus importante. Les politiques d'aménagement, de rénovation ou de réhabilitation des quartiers, les politiques sanitaires, de transports collectifs, de régulation des services urbains sont essentielles dans l'évolution des villes. L'implication des habitants dans les projets urbains, par leur participation plus ou moins effective, semble ainsi un signe important de l'évolution des jeux de pouvoir dans les villes. Quelle est la réalité de ces politiques sociales? Quels projets politiques expriment-elles face aux « prêt-à-penser »

gestionnaires que l'on retrouve parfois diffusés à l'échelle mondiale? Cela conduit à mener des réflexions parallèles, à différents niveaux. En France, les politiques publiques, en particulier le développement au cours des années 1980 et surtout 1990 des politiques dites « territorialisées » (des actions qui prennent en compte l'espace comme contexte et qui ciblent des espaces où sont cumulées les difficultés sociales) ont suscité des études, notamment des recherches contractuelles, et ont contribué à légitimer la géographie sociale.

Or, si ces actions sont formulées en terme d'intervention pour réduire des inégalités – une forme de discrimination positive - l'impact de ces actions est difficile à estimer. Parallèlement, cette thématique permet de réfléchir sur les transformations plus fondamentales des rapports à l'espace et des rapports entre groupes sociaux par l'entrée des politiques publiques. En arrière-plan, cela renvoie enfin à une lecture plus abstraite. Les dimensions spatiales évoluent et on peut parler d'un glissement du registre spatial au fur et à mesure des transformations de la société, de l'accumulation du savoir et des technologies, etc. Des constructions immatérielles prennent une importance inédite dans les rapports sociaux. Ces transformations globales amènent le géographe social à élargir son champ de recherche et à diversifier les enquêtes. Mais le cœur de la réflexion reste, selon nous, la question des inégalités.

Il est nécessaire d'accorder une attention toute particulière à la durée, aux rythmes sociaux. Par exemple, la flexibilité de l'emploi et la plus grande rigidité des itinéraires résidentiels, qui s'inscrivent dans une plus longue durée; les rôles entre hommes et femmes dans les arbitrages entre les différentes sphères de l'existence dans la vie quotidienne, etc. Les temporalités nous paraissent indispensables pour étudier les inégalités: de la chronologie aux rythmes urbains, à la construction de la mémoire collective (la patrimonialisation), temps collectifs et individuels. La question des mobilités sociales et spatiales est donc essentielle. L'idée que les distances espace/temps pourraient être abolies par le développement technologique qui serait accéléré par la mondialisation ne tient pas. Le temps et l'espace sont des constructions abstraites qui dépassent le sens des sociétés. L'horizon des individus, des groupes, des sociétés n'est jamais en « apesanteur »; la segmentation des rapports au temps et à l'espace construit des inégalités très marquées.

LES NOUVEAUX REGISTRES DE LA CONSTRUCTION DES INÉGALITÉS

La géographie sociale a certainement été marquée par le contexte idéologique et historique dans lequel elle a connu sa formulation au cours des années 1970 et 1980; elle a largement retraduit en termes spatiaux les rapports sociaux: les rapports spatiaux seraient finalement le décalque, plus ou moins fidèle, des rapports sociaux. Aujourd'hui, on ne peut établir un tel parallèle. Les mutations en cours amènent, d'une part, à s'interroger sur les liens entre les sphères de la production et de la consommation alors que les biens sont de plus en plus immatériels, d'autre part, à réfléchir aux passages entre la sphère marchande et la sphère non marchande. Les rapports entre production, circulation et consommation évoluent. La production des biens matériels s'efface par la production de biens immatériels et l'importance des rapports à la consommation. Cela renvoie aux transformations de la valeur d'usage et de la valeur d'échange; ce n'est plus autant la « matérialité des biens » qui est le support de la production, mais tout ce qui s'inscrit dans des rapports marchands: le soi-disant virtuel, l'imaginaire, les images, les loisirs, les sports etc. autant d'« objets » réels qui peuvent relever de la sphère marchande et qui permettent de déceler des rapports inégaux. En effet, ils mettent en jeu des rapports de pouvoir - la production de normes de consommation - qui peuvent augmenter le capital culturel des groupes privilégiés (par exemple, l'accession aux nouvelles technologies de l'information et leur utilisation). On assiste ainsi à une forme de « production publicitaire » de la société par un jeu de transferts entre les objets et les représentations, par des passages entre la sphère non marchande et la sphère marchande (le recyclage des symboles), par la marchandisation (développement des activités nocturnes dans les villes par exemple, les fêtes et les festivals, etc.). L'étude de ces thèmes peut contribuer à rapprocher les registres culturels et sociaux tout en montrant la production des inégalités.

Tout pouvoir construit des dimensions spatiales. Les rapports à l'espace cristallisent, amplifient ou parfois amortissent des tendances. Ils contribuent à la construction de changements et de contre-pouvoirs. Les lieux mettent en scène les légitimités politiques; la construction médiatique s'appuie sur l'espace - ainsi il est impensable qu'un homme politique ne se rende pas sur les lieux lors d'une

catastrophe afin d'établir une proximité avec les citoyens par la construction d'une immédiateté médiatique -, renouvelant ainsi l'ancrage de l'État avec le citoyen ordinaire. De même, les lieux constituent une scène où s'exposent les formes de revendications qui peuvent interpellier les autorités; ainsi les sans-papiers en France. En 1996, un mouvement d'immigrants clandestins organisé autour de la question de leur régularisation juridique a « pris place » au sens propre comme au sens figuré. L'occupation de l'église Saint-Bernard au cœur d'un quartier parisien, lieu d'immigrations successives dans un quartier pauvre où se cumulent les difficultés sociales interpellait directement l'État par les médias. Le choix du lieu permet de s'inscrire dans le champ politique, de construire une question sociale.

LE CAPITAL SPATIAL

Ces relations de pouvoir renvoient à la segmentation des rapports à l'espace et au temps. Elles reflètent des hiérarchies et des possibilités d'évolution plus ou moins grandes pour les individus ou les groupes. Des affirmations collectives souvent inconscientes s'appuient sur ces rapports à l'espace. Comme le capital social ou culturel, on peut proposer la notion de capital spatial c'est-à-dire la capacité à accumuler des expériences, à les valoriser, à s'affranchir des cadres de proximité; enfin à maîtriser l'information. Ce capital spatial dont l'élément central est la mobilité forme un système où s'articulent mouvement et stabilité. L'exemple de la Haute bourgeoisie l'illustre bien. L'enracinement symbolique et la maîtrise intergénérationnelle de la Haute bourgeoisie se construit à partir des patrimoines de la terre, de la pierre aux portefeuilles d'actions, qui contrastent avec une aptitude à être très mobile pour la formation, les loisirs ou la sociabilité. Elle s'appuie aussi sur une fixité et des pratiques de l'espace au quotidien liées à l'entre-soi dans les « beaux quartiers » pour reprendre le titre de l'ouvrage de M. Pinçon-Charlot et M. Charlot (1989). La mobilité spatiale choisie des élites combinée à leur enracinement forment leur capital spatial. S'y opposent la mobilité subie des migrants, leur difficulté à s'établir durablement à un endroit, ou au contraire leur difficulté à en partir. À la différence des élites, les groupes défavorisés ne capitalisent pas leurs pratiques spatiales; leur connaissance de divers espaces ne forme pas une plus-value, un avantage ou un atout. On peut ainsi dire que les inégalités sont construites en fonction de l'accès au

capital économique (biens financiers et patrimoine), au capital social (relations, réseaux d'influence), au capital culturel (diplômes, niveau linguistique, etc.) et au capital spatial défini par les pratiques de l'espace, les capacités à utiliser l'espace, les informations gagnées par les déplacements et les voyages, etc. et surtout à en tirer parti pour l'ascension sociale.

Références bibliographiques

- Anderson A., Vieillard-Baron H., 2000, *La politique de la ville*, Paris, ed. ASH, 159 p.
- Beaujeu-Garnier J. et alii, 1984, *De la géographie urbaine à la géographie sociale, sens et non sens de l'espace*, Paris, Collectif français de géographie urbaine et sociale, 262 p.
- Benko, G., Strohmayer, U., 1997, *Space and social theory, interpreting modernity and postmodernity*, Blackwell, Oxford.
- Buch-Hansen M., Folke H. al., 1975, *Om geografi, en introduktions bog*, Hans Reitzel Forlag, København.
- Chauvel L., 1997, « La toupie et le sapin, les inégalités dans les sociétés contemporaines », *Sciences humaines*, n° 72, mai 1997, pp. 20-25
- Di Méo, G., 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Economica, 319 p.
- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan.
- Fournier J.-M. (dir.), 2001, *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, n° 14, Presses Universitaires de Caen, 255 p.
- Fournier J.-M., 2001, *L'eau dans les villes d'Amérique latine, inégalités sociales et concurrence des usages*, Paris, L'Harmattan, 203 p.
- Frémont A., Chevalier J., Hérin R., Renard J., 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.
- Frémont A., Hérin R., Joly J., 1992, *Atlas de la France universitaire*, Montpellier, GIP Reclus, Paris, La documentation Française, 270 p.
- Frémont A., 1997, *France, géographie d'une société*, 3^e ed., Flammarion, 352 p.
- Frémont A., 1999, *La région, espace vécu*, réédition, Paris, Flammarion.
- Gregory, D., Martin R., Smith G., 1994, *Human geography; society, space and social science*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Gregory D., Urry J. (eds.), 1985, *Social relations and spatial structures*, *Critical human geography*, London, Macmillan education Ltd, 440 p.
- Hérin R., Rouault R., Veschambre V., 1994, *Atlas de la France scolaire: de la maternelle au lycée*, Montpellier, GIP Reclus, Paris, La documentation Française, 264 p.
- Hérin R., Muller C., 1996, *Espaces et sociétés à la fin du xx^e siècle, Quelles géographies sociales ?*, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, n° 7, Presses Universitaires de Caen.
- Johnston R. J., Gregory D., Pratt G., Watts M. (ed.), 2001, *The dictionary of human geography*, Oxford, Blackwell Publishers, Fourth Edition, 958 p.
- Kayser B., 1990, *Géographe: entre espace et développement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 284 p.
- Marconis R., 2000, *Introduction à la géographie humaine*, 2^e édition, Paris, A. Colin, 233 p.
- Mayhews S., Denny A., 1992, *The concise Oxford dictionary of Geography*, Oxford University Press, 247 p.
- « Marginalité et exclusions dans l'espace urbain », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, numéro thématique, n° 91-92, vol. 23.
- Noin D. (dir.), 1983, *Géographie sociale: actes du colloque de Lyon*, 14-16 octobre 1982, Paris, Groupe universitaire sur la population et l'espace rural, 513 p.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 254 p.
- Raoulx, B. 2000, « Marginalité, État Providence et action communautaire: l'exemple de Vancouver », *Bulletin de l'Association des Géographes Français (BAGF)*, Paris, n° 3 septembre pp. 267-283.
- Raoulx B., 1999, « La pratique de l'espace urbain des populations marginales: l'exemple des binnars de Vancouver », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, pp. 353-357.
- Rochefort R., 1963, « Géographie sociale et sciences humaines », Paris, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° 314-15, pp. 18-32.
- Salem G., Rican S., Jouglu E., 2000, *Atlas de la santé en France, les causes de décès*, vol. 1, Ed. John Libbey Eurotext, 196 p.